

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 45

**MINISTERE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 586: DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	15
2.2.	PROGRAMME 587: DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ET TIC	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	24
2.3.	PROGRAMME 588: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	29
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	33
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	39

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	41
3.2.	LEÇONS APPRISES	42
3.3.	PERSPECTIVES	42

NOTE EXPLICATIVE

.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Depuis 2013, Conformément à ses missions et dans l'optique d'apporter la contribution du sous-secteur « Postes et Télécommunications » à l'atteinte des objectifs du DSCE et de l'émergence économique du Cameroun à l'horizon 2035, le Ministère des Postes et Télécommunications s'est fixé comme objectif stratégique : « d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques et postaux sur l'ensemble du territoire national ».

Pour atteindre cet objectif ambitieux, des politiques publiques cohérentes ont été élaborées et déclinées en deux (02) programmes opérationnels traitant respectivement :

- de la densification du réseau et l'amélioration de la couverture nationale postale ;
- du développement et l'optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC.

Un troisième programme transversal, « gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des Postes et Télécommunications » permet d'assurer l'efficacité d'ensemble de ces différents programmes à travers notamment la coordination administrative, l'amélioration du cadre de travail et la gouvernance interne du ministère.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les Décrets n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, assignent au MINPOSTEL l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Postes et des Télécommunications/TIC.

A ce titre :

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;
- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;
- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés ;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites ;
- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cyber sécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et

Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;

- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de compétence ;
- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La volonté d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques et postaux sur l'ensemble du territoire national a permis au MINPOSTEL de décliner trois (03) programmes, à savoir :

- la densification du réseau et amélioration de la couverture nationale postale ;
- le développement et optimisation des réseaux et services de télécommunications ;
- la gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des postes et télécommunications.

Au cours de l'exercice 2020, ces trois (03) programmes ont été exécutés dans un contexte marqué par :

- l'insécurité dans le Nord-ouest et le Sud-Ouest et la crise sanitaire COVID19
- la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants ;
- la réduction du train de vie de l'Etat conséquence de la contrainte budgétaire;
- l'insuffisance des ressources du BIP due aux contraintes du cadrage ;
- l'indisponibilité des ressources matérielles et financières nécessaires à la mise en place de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique ;
- les lenteurs dans l'exécution des projets ;
- l'absence des textes essentiels d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale ;
- la mobilisation tardive des recettes due à la réticence des opérateurs postaux à contribuer au CAS postal ;
- la non maîtrise de l'offre, de la demande et des statistiques du secteur postal qui a impacté négativement sur les opérations de régulation.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

La réalisation des projets a été influencée par des facteurs endogènes et exogènes.

Au rang des facteurs exogènes, l'environnement économique international marqué par l'apparition de la pandémie de la Covid-19 qui a décimé l'économie mondiale, le prix du baril de pétrole qui n'a pas beaucoup augmenté, ce qui a entraîné une incidence de plus en plus grande sur la mobilisation des ressources par l'Etat et partant, une allocation insuffisante des moyens au secteur des Postes et Télécommunications.

A cette conjoncture internationale difficile, s'ajoutent au plan national (i) les conséquences des incursions de la secte Boko Haram et l'insécurité transfrontalière à l'Est, (ii) la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, (iii) la crise sanitaire de Covid-19. Toutes choses qui impactent négativement sur la croissance de l'économie nationale.

En plus de ces facteurs, mon département ministériel a dû faire face aux problèmes liés à un environnement technologique en mutation permanente, marqué par le phénomène de convergence. Ces problèmes sont liés aux préoccupations ci-après :

- le changement du mode de rémunération des petits paquets entre les pays (frais terminaux) ;
- la qualité de service des communications électroniques due à la migration des réseaux des opérateurs mobiles vers les normes 3G et 4G, aux coupures d'alimentation électrique et de la fibre optique lors des travaux des grands chantiers routiers ;
- le phénomène d'insécurité ambiante accentué par l'utilisation illicite des réseaux de communications ;
- l'insuffisance d'encadrement de certaines activités, due justement au phénomène de convergence ;
- l'utilisation abusive des réseaux sociaux menaçant la stabilité des individus et de la société ;
- la lenteur dans l'actualisation du cadre réglementaire au regard des évolutions technologiques.

En dépit de ce contexte difficile, les perspectives de croissance du sous-secteur des Postes, des Télécommunications et TIC contribuent activement à relever la croissance de notre pays à travers la mise en œuvre des programmes de développement contenus dans la stratégie sectorielle.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 586

DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA
COUVERTURE POSTALE NATIONALE

Responsable du programme

KANIYONG EMMANUEL

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 586 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale. Ce programme comporte les trois (03) actions opérationnelles suivantes :

- Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- Mise en place de la régulation et développement des activités postales.

Ce programme à deux indicateurs à savoir indicateur 1 le « Nombre de points de contacts postaux fonctionnels » et indicateur 2 le « Nombre de points de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit ». Ils sont respectivement déterminés par addition après dénombrement, au niveau de chaque opérateur. Pour le compte de l'exercice 2020 le programme était placé sous la responsabilité de M. **EMMANUEL KANIYONG**, Directeur de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales, et a reçu une enveloppe de l'ordre de **1 649 390 000** en Autorisation d'Engagement et **1 649 390 000** en Crédit de Paiement.

OBJECTIF	Etendre et optimiser le réseau postal national	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de points de contacts postaux fonctionnels
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1147.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible Année cible:	1285.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Nombre de points de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	850.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible Année cible:	955.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA POSTE Action 02: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 577 528 711	CP 1 577 528 711
RESPONSABLE DU PROGRAMME	KANIYONG EMMANUEL,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

En droite ligne des choix stratégiques du Gouvernement qui faisaient du domaine Postal une niche d'emplois et un accélérateur de croissance, et en exécution du cadre organique qui a défini les missions du MINPOSTEL en matière de régulation, de développement des infrastructures, de l'accès au Service Postal Universel et de la mise en place d'un système de codification et d'adressage des villes du Cameroun, le MINPOSTEL poursuit la mise en œuvre du programme opérationnel dédié au développement de la poste qui se veut tri dimensionnelle (physique, financière et électronique).

Au plan international, la mise en œuvre du programme postal intervient dans le contexte de la troisième année d'exécution du programme d'actions de la Stratégie Postale Mondiale de d'Istanbul (2017-2020).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Au plan interne, tenant compte de l'impact des projets structurants et des projets institutionnels à réaliser, outre le fonctionnement dudit Programme, les tâches suivantes ont été menées :

- deuxième phase de l'hôtel des postes réalisée à Mboro et sa maîtrise d'œuvre;
- réalisation de l'étude du marché postal camerounais ;
- réalisation du recueil des outils techniques de la régulation postale ;
- missions de de répression des opérateurs privés de messagerie et de recouvrement des droits d'entrée à l'exercice de l'activité postale ;
- organisation de séminaires de sensibilisation et d'appropriation des textes par les acteurs du secteur postal ;
- développement des points de contacts postaux ;
- connexion des points de contact postaux en internet haut débit.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Indicateur 1 Nombre de points de contacts postaux fonctionnels : 1642 sur 1600 attendus Indicateur 2 Nombre de points de contacts postaux ayant une connexion haut débit : 1365 sur 1300 attendus	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	490.48	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 317 050 133	CP 1 317 050 133
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 260 478 578	Ecart CP 260 478 578
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 313 025 206	CP 1 313 025 206
TAUX DE CONSOMMATION	99,69 %	99,69 %
JUSTIFICATION DU		

RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Sur financement BIP : La deuxième phase de construction de l'hôtel des postes de Mboro (200 000 000) et sa maîtrise d'œuvre (20 000 000) ont été réalisées. Sur financement FSP : - réalisation de l'étude du marché postal camerounais ; - réalisation du recueil des outils techniques de la régulation postale ; - missions de de répression des opérateurs privés de messagerie et de recouvrement des droits d'entrée à l'exercice de l'activité postale ; - organisation de séminaires de sensibilisation et d'appropriation des textes par les acteurs du secteur postal. Il convient de préciser qu'en 2019, l'opération de l'assainissement du marché postal a été lancée par Madame le Ministre des Postes et des Télécommunications avec pour objectif d'amener les opérateurs privés postaux à se conformer à la réglementation postale en payant les droits d'entée à l'exercice de cette activité. Au terme de cette opération, onze (11) opérateurs privés postaux ont reçu leurs titres d'exploitation en décembre 2019. En 2020, dix huit (18) autres ont reçu leurs licences d'exploitation ; soit un total de 29 opérateurs privés postaux en règle auquel il faut ajouter la CAMPOST. Désormais, cet écosystème permet au régulateur de disposer des statistiques provenant de ces opérateurs en règle. Aussi pourrions-nous conclure que la cible visée en 2020 n'était faite pas faite sur la base d'une projection fiable. Il convient de préciser que la cible susmentionnée prend en compte les points de contacts tant de l'opérateur public que postal que les opérateurs privés postaux (DHL, BOLLORE, MTA, ESICO, SMS, Touristique...)
PERSPECTIVES 2021	Le MINPOSTEL entend poursuivre l'amélioration des indicateurs à travers la mise en œuvre des activités suivantes : Sur financement BIP : - la réalisation de la troisième phase du projet de construction de l'hôtel des postes de Mboro et sa maîtrise d'œuvre; - l'équipement des bureaux de poste Meyo Centre et de Mboma en mobilier et matériel informatique ; - la construction du bureau de poste de Mboma. Sur financement FSP : - le suivi du marché de l'évaluation du coût du Service Postal Universel ; - l'étude des systèmes d'information des opérateurs postaux de messagerie ; - la concertation avec les acteurs du secteur postal et de la société civile ; - le contrôle et suivi des activités des opérateurs ; - le suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs ; - le recouvrement des redevances auprès des opérateurs postaux ; - l'acquisition et installation des serveurs et matériels informatiques pour l'opérationnalisation de la plateforme du suivi des activités postales de la régulation postale ; - l'acquisition d'un pick up pour les activités de la régulation postale ; - la consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés des opérateurs; - le renforcement des capacités des acteurs du secteur ; - l'étude sur la mise la mise en place d'un adressage numérique au Cameroun.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA POSTE									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Postales du MINPOSTEL								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance des services postaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,63		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		94.54						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99,63						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 357 528 711	1 357 528 711	1 097 050 133	1 097 050 133	1 093 025 206	1 093 025 206	99,63 %	99,63 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insécurité dans le Nord-ouest et le Sud-Ouest et la crise sanitaire COVID19.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le suivi du projet de construction des bureaux de poste ; - La Formation ; - Le Recouvrement des redevances auprès des opérateurs postaux ; - Le Contrôle et suivi des activités des opérateurs postaux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur financement BIP : La deuxième phase de construction de l'hôtel des postes de Mboro (200 000 000) et sa maîtrise d'œuvre (20 000 000) ont été réalisées. Sur financement FSP : - réalisation de l'étude du marché postal camerounais ; - réalisation du recueil des outils techniques de la régulation postale ; - missions de de répression des opérateurs privés de messagerie et de recouvrement des droits d'entrée à l'exercice de l'activité postale ; - organisation de séminaires de sensibilisation et d'appropriation des textes par les acteurs du secteur postal.								

Perspectives 2021	Les activités suivantes seront menées : Sur financement BIP : - la réalisation de la troisième phase du projet de construction de l'hôtel des postes de Mboro et sa maîtrise d'oeuvre; - l'équipement des bureaux de poste Meyo Centre et de Mboma en mobilier et matériel informatique ; - la construction du bureau de poste de Mboma. Sur financement FSP : - le suivi du marché de l'évaluation du coût du Service Postal Universel, montant 80 000 000 FCFA ; - l'étude des systèmes d'information des opérateurs postaux de messagerie, montant 44 000 000 FCFA ; - la concertation avec les acteurs du secteur postal et de la société civile, montant 20 000 000 FCFA ; - le contrôle et suivi des activités des opérateurs 56 000 000 FCFA; - le suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs 22 000 000 FCFA; - le recouvrement des redevances auprès des opérateurs postaux 22 000 000 FCFA ; - l'acquisition et installation des serveurs et matériels informatiques pour l'opérationnalisation de la plateforme du suivi des activités postales de la régulation postale 75 000 000 FCFA ; - l'acquisition d'un pick up pour les activités de la régulation postale, montant 27 000 000 FCFA ; - la consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés des opérateurs, montant 18 000 000 FCFA ; - le renforcement des capacités des acteurs du secteur, montant 45 000 000 FCFA ; - l'étude sur la mise la mise en place d'un adressage numérique au Cameroun (50 000 000).
-------------------	--

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL

OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux et financiers								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureaux de poste construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		266.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		276.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	220 000 000	220 000 000	220 000 000	220 000 000	220 000 000	220 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insécurité dans le Nord-ouest et le Sud-Ouest et la crise sanitaire COVID19.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La deuxième phase de construction de l'hôtel des postes de Mboro (200 000 000) et sa maîtrise d'œuvre (20 000 000) ont été réalisées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'activité de construction de l'hôtel des postes de Mboro (200 000 000) et sa maîtrise d'œuvre (20 000 000) étant à la deuxième phase l'extrant n'est pas capté. Il convient de préciser que par faute de financement , seul ce projet a été budgétisé dans cette action.								
Perspectives 2021	- la réalisation de la troisième phase du projet de construction de l'hôtel des postes de Mboro; - l'équipement des bureaux de poste Meyo Centre et de Mboma en mobilier et matériel informatique ; - la construction du bureau de poste de Mboma.								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 587

DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES
DE TELECOMMUNICATIONS ET TIC

Responsable du programme

ALABATENA ROBERT

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 587 « **Développement et optimisation des réseaux et services de télécommunications** » a pour objectif d'accroître l'accès quantitatif et qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national. Les actions qui concourent à sa mise en œuvre se déclinent ainsi qu'il suit :

- le développement des infrastructures large bande ;
- le développement des réseaux de distribution et des accès fixes et mobiles ;
- le développement d'une industrie locale du numérique et encouragement de la recherche et de l'innovation ;
- la transformation numérique des entreprises et de l'administration ;
- la promotion de la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société ;
- le renforcement de la confiance du numérique ;
- la mise en œuvre de la stratégie d'accès et de service universel.

L'indicateur de ce programme est l'« **Indice de Développement des TIC** » (**IDI**), il est composite et regroupe trois sous-indices constitués de 11 indicateurs comme suit :

- le sous-indice **Accès**, permettant de capter le niveau de développement de l'infrastructure et de l'accès aux services TIC avec un **poids de 40%** de l'IDI (soit 0,40), comporte **5 indicateurs à savoir** :
 - le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe pour 100 habitants ;
 - le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile cellulaire pour 100 habitants ;
 - la largeur de bande Internet internationale par utilisateur d'Internet ;
 - le pourcentage de ménages équipés d'un ordinateur ;
 - le pourcentage de foyers disposant d'un accès à Internet.
- le sous-indice **Utilisation**, permettant de capter le degré d'utilisation des TIC avec un **poids de 40%** de l'IDI (soit 0,40), comporte **3 indicateurs** :
 - le pourcentage de personne utilisant Internet ;
 - le nombre d'abonnés large bande fixe pour 100 habitants ;
 - le nombre d'abonnés large bande mobile pour 100 habitants.
- le sous-indice **Compétence** pour saisir les capacités ou les compétences en TIC avec un **poids de 20%** de l'IDI (soit 0,20), comporte **3 indicateurs** indirects à savoir :
 - le nombre moyen d'années de scolarité ;
 - les effectifs bruts dans le secondaire ;
 - les effectifs bruts dans le supérieur.

Chaque indicateur a une valeur de référence lui permettant de disposer d'un pourcentage dans le poids du sous-indice auquel il appartient.

Pour le compte de l'exercice 2019 le programme était placé sous la responsabilité de M. Robert

ALABATENA, Directeur des infrastructures et réseaux d'accès aux TIC, et a reçu une enveloppe de l'ordre de 17 123 303 000 FCFA en Autorisation d'Engagement et 17 123 303 000 FCFA en Crédit de Paiement.

OBJECTIF	Accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national	
Indicateur	Intitulé:	Indice de développement des TIC
	Unité de mesure	ind
	Valeur de référence:	2.38
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible	3.7
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC Action 02: DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ACCES FIXES ET MOBILES Action 02: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE Action 04: TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ADMINISTRATION ET DES ENTREPRISES Action 06: RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE NUMERIQUE	
DOTATIONS INITIALES	AE 20 751 785 414	CP 20 751 785 414
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ALABATENA ROBERT,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le paysage des communications électroniques au Cameroun a été marqué par la mise en œuvre progressive du Plan stratégique de développement de l'économie numérique par le Gouvernement.

Cette mise en œuvre a démarré, tout d'abord par l'organisation, sous le très haut parrainage du Président de la République, de la deuxième édition de la « Semaine de l'innovation numérique » qui a récompensé les génies innovateurs camerounais dans le domaine du numérique et a permis de décerner le prix spécial du Président de la République, ainsi que la poursuite des activités des camps de vacances TIC dans la ville de Mbalmayo.

En suite la réalisation d'un audit sur la construction des deux Points d'Echange Internet de Yaoundé et de Douala et leur mise en service effective, la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité des réseaux et des systèmes d'information et la poursuite de l'implémentation de l'agrégateur national des communications électroniques à travers la ressource USSD.

De plus, les activités de suivi de la mise en œuvre du projet du Réseau National des Télécommunications d'Urgence (RNTU), la poursuite de la maturation du projet d'accélération de la transformation numérique du Cameroun par la conduite des études détaillées, en vue de la mise à jour du cadre réglementaire et du développement des services numériques, le suivi

des activités du Comité Interministériel d'Attribution des Bandes de Fréquence (CIABAF), et le suivi et l'évaluation de l'opération d'identification des abonnés et des terminaux des réseaux de communications électroniques.

Enfin, la délivrance de trois (03) conventions de concession à la CAMTEL, des titres d'exploitation aux opérateurs et aux auditeurs de sécurité et le suivi de l'amélioration de la qualité de service offerte aux consommateurs, l'adaptation et l'élaboration des textes du secteur des Postes et Télécommunications, le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit de la qualité de service des réseaux de communications électroniques, l'élaboration de l'avant-projet de loi relative à la protection des données à caractère personnel, la révision entreprise de la loi n°2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques et la révision du décret n° 2012 /1642/PM du 14 juin 2012 fixant les conditions d'attribution et d'utilisation des ressources en numérotation, dont le projet est transmis dans les SPM.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

En vue d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût au service des communications électroniques sur l'ensemble du territoire national, le Programme 587 du Ministère des Postes et Télécommunications a été bâti autour de sept (07) actions. Ces actions visent notamment à développer les infrastructures larges bandes, les réseaux de distribution et d'accès fixes et mobiles, ainsi qu'une industrie locale du numérique, à encourager la recherche et l'innovation, à transformer numériquement les entreprises et l'administration, à promouvoir la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société, à renforcer la confiance du numérique et enfin à mettre en œuvre la stratégie d'accès et de service universel.

Au cours de l'exercice budgétaire 2020, six (06) actions ont été inscrites. Ces actions qui ont reçu effectivement des financements et mises en œuvre sont relatives à la coordination et suivi des activités des services des télécommunications et TIC, au développement des infrastructures à large bande, au développement d'une industrie locale du numérique et encouragement de la recherche et de l'innovation, à la transformation numérique de l'administration et des entreprises, à la promotion de la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société et du renforcement de la confiance numérique.

Certaines activités de l'Action de développement des infrastructures large bande ont reçu des fonds de contrepartie en dépenses réelles, c'est le cas du projet CAB. Cependant, la mise en place des infrastructures pour la couverture en service de télécommunications/TIC du CHAN 2021 et de la CAN 2022 a été financée par le Budget d'Investissement Public (BIP).

Par ailleurs, les activités suivantes ont été réalisées. Il s'agit :

- l'appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications d'urgence (RNTU) et sa maîtrise d'œuvre du projet RNTU ;
- la construction des boucles optiques urbaines et maîtrises d'œuvre ;

- la connexion haut débit des administrations publiques ;
- la revitalisation des TCP et leur rétrocession aux CTD ;
- la mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer.

Parlant de la transformation numérique de l'administration et des entreprises, les activités suivantes ont été réalisées effectivement. Il s'agit :

- la mise en œuvre d'un centre de télémedecine à la fondation CHANTAL BIYA (FCB) ;
- la mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'économie numérique ;

S'agissant de l'Action sur le développement d'une industrie locale du numérique et encouragement de la recherche et de l'innovation. Il s'agit :

- la réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à SUP'PTIC de Yaoundé ;
- la construction du Centre Sous-Région de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé ;
- l'appui à la mise en œuvre d'un Centre Multimédia inclusif au Centre des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun ;
- la mise en place en cours d'une plateforme technique pour le développement de l'Économie Numérique ;

Pour ce qui est de l'action sur le renforcement du numérique les activités relatives à l'organisation d'un Forum national et la campagne de sensibilisation sur la cybersécurité la lutte contre la cybercriminalité et l'utilisation irresponsable des réseaux sociaux, afin de conscientiser la population sur l'utilisation néfaste des TIC en général et de l'Internet en particulier ainsi qu'un audit de deux points d'échange Internet (IXP) de Yaoundé et de Douala

Dans le cadre de l'exécution des activités financées par le Compte d'Affectation Spéciale des Télécommunications et suite au dégel dudit fonds et à l'allocation d'un budget de 30 milliards, plusieurs activités suscitées ont pu être réalisées effectivement, outre l'amorce de l'apurement de nombreuses créances accumulées pendant plusieurs années, ainsi que d'autres activités financées par le Compte d'Affectation Spéciale de Sécurité électronique, ont bénéficié d'une enveloppe de 1 milliard 500 millions de FCFA.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2,7	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	24,24	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 007 660 811	CP 9 007 660 811
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 11 744 124 603	Ecart CP 11 744 124 603
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 991 031 420	CP 8 991 031 420
TAUX DE CONSOMMATION	99,82 %	99,82 %

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La valeur de l'indice IDI a été estimée sur la base des progressions relatives des années antérieures et du niveau de développement des TIC en termes d'infrastructure d'accès, de degré d'usage et des compétences en TIC. En effet, ces progrès sont dus : - à la poursuite du redéploiement des infrastructures large bande et services numériques ; - à l'amélioration du pourcentage d'accès des TIC ; - à l'accroissement du nombre d'individus disposant un terminal de 3 et 4ème génération ayant un accès à l'Internet ; - à l'augmentation du taux de pénétration à Internet et de son usage, l'actualité sur la pandémie à COVID 19 en justifie ; - à l'amélioration de la couverture du territoire national en réseaux large bande mobile et fixe au cours de l'année 2020.
PERSPECTIVES 2021	Le MINPOSTEL entend poursuivre l'amélioration des indicateurs à travers la mise en œuvre des activités suivantes : - la poursuite de la Réforme du Secteur TIC; - la poursuite du Central African Backbone ; - le développement des infrastructures large bande en vue de la couverture de la Coupe d'Afrique des Nations 2022 ; l'augmentation du nombre d'utilisateurs d'Internet.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Télécommunications et TIC							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance des services des Telecommunications				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,34	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		94.95					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99,34					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 931 785 414	2 931 785 414	2 519 179 923	2 519 179 923	2 502 550 532	2 502 550 532	99,34 %	99,34 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action se sont réalisées dans un contexte marqué par la réduction du train de vie de l'Etat, l'insécurité au niveau des frontières et la l'accentuation des politiques de décentralisation pour la gouvernance locale dans l'espace communautaire, ainsi que les restrictions à la circulation des hommes créées par les mesures de lutte contre la pandémie due au COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Administration et pilotage des directions ; - Paiement des salaires des personnels transversaux ; - Reforme du secteur TIC.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les factures relatives aux prestations des dépenses en biens et services, salaires et autres dépenses en personnels ont été payés.							
Perspectives 2021	Les activités suivantes seront menées : - Administration et pilotage des directions ; - Paiement des salaires des personnels transversaux ;							

Action 02 DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ACCES FIXES ET MOBILES								
OBJECTIF	Développer et accroître les capacités des réseaux fixes et mobiles							
Indicateur	Intitulé:		Télé-densité fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		3.8					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Télé-densité mobile				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		83.99					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		95.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE

OBJECTIF	Développer et diversifier les infrastructures à large bande								
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de fibre optique déployé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		km						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		20812.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		27000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	17 820 000 000	17 820 000 000	6 488 480 888	6 488 480 888	6 488 480 888	6 488 480 888	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans le cadre du développement des infrastructures à larges bandes qui vise à porter le linéaire à 25 000 Km à l'horizon 2020, la mise en place des infrastructures de la CHAN/CAN et de l'interconnexion transfrontalière à fibre optique aux réseaux des pays voisins, ainsi que la finalisation du NBN II.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Projet CAB, les liaisons transnationales de près de 1000 kilomètres de fibre optique dans les régions du Sud (Tronçon Sangmelima – Djoum – Mintom – Ntam pour l'interconnexion avec le Congo) et de l'Est (Tronçon Bertoua – Batouri – Kenzou pour l'interconnexion avec la RCA) sont en cours de construites. Mise en place des infrastructures de la CHAN/ CAN 2020 et 2021, à savoir, l'acquisition, la configuration et la mise en service des équipements de retransmission TV et radio (encodeurs/décodeurs haute définition), l'allocation des capacités dans tous les centres d'intérêt, la maîtrise d'œuvre des travaux de raccordement à la fibre optique et le déploiement du Wifi dans les stades de compétition et d'entraînement, les hôtels, les centres de presse et d'accréditation et autres structures concernées , le raccordement à la fibre optique et le déploiement du Wifi dans les stades de compétition et d'entraînement, les hôtels, les centres de presse et d'accréditation sont en cours de finalisation.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le nombre de linéaire de fibre optique est zéro en 2020 pour des raisons de début tardif des travaux, justifié par les activités de passation de marché. Les travaux de déploiement de la Fibre transnationale ont démarré par les travaux de génie civil. Ceux –ci seront suivis par le déploiement de la proprement dit.								
Perspectives 2021	Les activités suivantes seront menées : - Contribution de l'Etat au financement des Points d'atterrissage des câbles sous-marins en fibre Optique ; - Intranet Gouvernemental - Construction des boucles optiques urbaines et maîtrise d'œuvre ; - Mise en place des infrastructures pour la couverture en service de télécommunications et TIC des Coupes d'Afrique des Nations CHAN ; - Acquisition d'une bande passante Internet minimale nécessaire à la généralisation de l'usage des TIC dans les Universités camerounaises ; Réhabilitation des infrastructures des télécommunications dans les zones du Nord-Ouest, Sud-ouest et Extrême nord.								

Action 04 TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ADMINISTRATION ET DES ENTREPRISES								
OBJECTIF	Assurer la transformation numérique de l'administration et des entreprises							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réseaux intranet et extranet créés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		38.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'applications implémentées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 06 RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE NUMERIQUE

OBJECTIF	Renforcer la confiance numérique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'applications sécurisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		13.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		22.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 588

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Responsable du programme

MOHAMADOU SAOUDI

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 588 « **Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des Postes et Télécommunications** » a pour principal objectif, la bonne gouvernance et l'amélioration du cadre de travail. Ce programme vise à porter le taux de réalisation du plan d'actions du Ministère des Postes et Télécommunications à 100%. Pour sa mise en œuvre, les actions se déclinent comme suit :

- coordination et suivi des activités des services du MINPOSTEL ;
- études stratégiques et planification au MINPOSTEL ;
- amélioration du cadre de travail au MINPOSTEL ;
- développement des ressources humaines au MINPOSTEL ;
- développement des TIC au sein du MINPOSTEL ;
- audit, contrôle interne et défense de l'État en justice.
- Gestion des ressources documentaires au MINPOSTEL.

L'indicateur de ce programme est le « **Taux de réalisation du plan d'action du MINPOSTEL** », il se détermine par le calcul du taux d'engagement (Engagements budgétaires sur Allocations budgétaires fois cent).

Pour le compte de l'exercice 2020 le programme était placé sous la responsabilité de M. MOHAMADOU SAOUDI, Secrétaire General, et a reçu une enveloppe de l'ordre de 2 566 825 947 en Autorisation d'Engagement et 2 566 797 973 en Crédit de Paiement.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail de l'Administration et les performances du service public	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	98.12
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPOSTEL Action 02: ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPOSTEL Action 03: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOSTEL Action 04: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINPOSTEL Action 05: DEVELOPPEMENT DES TIC AU SEIN DU MINPOSTEL Action 06: AUDIT, CONTROLE INTERNE ET DEFENSE DE L'ETAT EN JUSTICE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 566 825 947	CP 2 566 797 973
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOHAMADOU SAOUDI,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte d'exécution du programme gouvernance et appui institutionnel a été marqué par : la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ,un collectif budgétaire qui a consacré une baisse de 11% de l'enveloppe budgétaire selon l'ordonnance modifiant la loi de finance 2020 signée par le Chef de l'Etat le 3 juin 2020 permettant la création d'un compte d'affection spéciale pour lutter contre la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif global poursuivi par le programme 588 est l'amélioration du cadre de travail de l'administration et les performances du service public avec comme indicateur de mesure de sa performance le « **taux de réalisation du plan d'action du MINPOSTEL** ».

Au terme de l'exercice budgétaire 2020, le taux de réalisation se situe autour de **97,50 %**.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	97,50 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-32.98%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 982 338 521	CP 2 982 310 547
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -415 512 574	Ecart CP -415 512 574
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 907 626 843	CP 2 907 626 843
TAUX DE CONSOMMATION	97,5 %	97,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Au cours de l'année 2020 certains résultats ont permis une évolution du taux de réalisation de l'indicateur, ceci grâce à : L'exécution de certains projets liés à l'atteinte de cet objectif. La coordination et le suivi des activités des services a été permanent (tenue des réunions de coordination hebdomadaire, validation des plan d'actions des directions). En ce qui concerne l'amélioration du cadre de travail, le MINPOSTEL a acquis le mobilier de bureau, le matériel informatique et a procédé à la réfection des certains de ses bureau, à la production des documents budgétaires. Aussi, le renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL s'est opéré par la formation en rédaction administrative. NB: La masse salariale est considérée engagée à cent pour cent par le MINFI. L'indicateur est non continu, il retombe à une valeur basse à chaque début d'année.	

PERSPECTIVES 2021	En perspectives, le Programme support pour améliorer sa performance, compte pour l'exercice 2021 : - intensifier le suivi de l'exécution physico financière des projets du BIP ; - assurer la maturité totale des projets (TDR, DAO, AMI, Devis...) ; - mettre en place une méthode d'évaluation des performances des acteurs ; - renforcer les capacités des contrôleurs de gestion et les responsables d'actions ; rendre périodiquement compte de l'exécution des actions du programme.
----------------------	--

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPOSTEL								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPOSTEL							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,78	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	95.15						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	97,78						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 262 445 030	2 262 417 056	2 733 536 854	2 733 508 880	2 672 797 277	2 672 797 277	97,78 %	97,78 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action se sont réalisées dans un contexte marqué par la réduction du train de vie de l'Etat et l'insécurité au niveau des frontières et la pandémie à covid-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Administration et pilotage des directions ; - Paiement des salaires des personnels transversaux ; Communication et relations publiques du MINPOSTEL.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les factures relatives aux prestations des dépenses en biens et services, salaires et autres dépenses en personnels ont été payés.							
Perspectives 2021	Les activités suivantes seront menées : - Administration et pilotage des directions ; - Paiement des salaires des personnels transversaux ; Communication et relations publiques du MINPOSTEL.							

Action 02 ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPOSTEL

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents statistiques, de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	86 556 351	86 556 351	55 161 101	55 161 101	51 595 309	51 595 309	93,54 %	93,54 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Toutes ces activités ont été mises en œuvre avec l'encadrement du MINEPAT, MINFI et MINMAP.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Etudes stratégiques et planification au MINPOSTEL; - Gestion financière et budgétaire au MINPOSTEL; Production des documents suivants : Revue des Programmes, Rapport Annuel de Performance (RAP), Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), Projet de Performance des Administrations (PPA).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les documents ont été produits sous l'accompagnement des sectorielles MINEPAT, MINFI. Il convient de noter que, la production de ces documents permet de s'assurer et d'évaluer la performance.								
Perspectives 2021	Les perspectives dans cette action porterons sur : - le renforcement les capacités des responsables de programmes, d'actions, d'activités et les contrôleurs de gestion à la production de ces documents ; - poursuite de la préparation et l'élaboration des documents budgétaires ; - poursuite du suivi de l'exécution physico financière des projets du BIP ; - poursuite de l'examen des DAO ; poursuite de la maturation des projets.								

Action 03 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOSTEL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnels disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 5,88		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	63 601 000	63 601 000	63 601 000	63 601 000	63 601 000	63 601 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la Loi portant Régime Financier de l'Etat 2019, la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Aussi, la vétusté du matériel et la variation des effectifs liée aux nouveaux recrutements de la fonction publique et de certains personnels ainsi que le respect des mesures barrières instruites par le chef de l'Etat et l'OMS pour faire face à la covid-19.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités suivantes ont été réalisées: - les aménagements et les réfections (bureaux des services déconcentrés) ; - les équipements et entretiens bâtiments ; l'acquisition du matériel informatique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Suite à l'Ordonnance du 3 juin 2020, signé par le chef de l'Etat portant sur la réduction du budget 2020 de 11%, les projets des services centraux relatifs à l'acquisition du mobilier, du matériel informatique et de réfection du bâtiment principal n'ont pas été réalisé, aussi les recrutements massifs de la fonction publique et la vétusté des postes de travail ont impacté négativement la valeur de l'indicateur de cette action.								
Perspectives 2021	Les activités suivantes seront menées : - équipement de tous les personnels d'un poste de travail complet ; maintien des bureaux en bon état pour de bonnes conditions de travail.								

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINPOSTEL

OBJECTIF	Renforcer la qualité des ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de personnels formé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67,4		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		94.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		67,4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	55 372 288	55 372 288	41 372 288	41 372 288	40 965 280	40 965 280	99,02 %	99,02 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la Loi portant Régime Financier de l'Etat 2019, la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et la pandémie à covid-19 qui sévit depuis 2019 dans le monde.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités suivantes ont été réalisées : - organisation des séminaires ; financement des bourses et stages.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les formations ont abouti à 297 Personnels formés sur 443 prévus, suite au collectif budgétaire de juin 2020 et aux instructions ordonnées par le Chef de l'Etat et l'OMS pour contrôler l'évolution de la pandémie du coronavirus, un certain nombre de mesures drastiques ont été prises notamment la réduction de l'enveloppe budgétaire et les recommandations du Chef de l'Etat pour la lutte contre la covid-19, ne permettant pas ainsi une mise en œuvre optimal de l'action.								
Perspectives 2021	Procéder à la formation d'un maximum de personnels en fonction des moyens disponibles tout en respectant les mesures barrières préconisées par le Chef de l'Etat et l'OMS.								

Action 05 DEVELOPPEMENT DES TIC AU SEIN DU MINPOSTEL

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 06 AUDIT, CONTROLE INTERNE ET DEFENSE DE L'ETAT EN JUSTICE

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance du secteur								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de contrôles interne et d'audits auprès des structures sous tutelles et opérateurs du secteur par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		9.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	98 851 278	98 851 278	88 667 278	88 667 278	78 669 203	78 669 203	88,72 %	88,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la Loi portant Régime Financier de l'Etat 2019, la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et la pandémie à covid-19.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	L'audit des services et des projets. Défense du MINPOSTEL dans les procès.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Affectation et utilisation judicieuse des moyens mis à la disposition des deux Inspections Générales dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019 ; - Allocation, utilisation judicieuse des ressources et une meilleure organisation du comité chargé de l'élaboration des textes ; Suivi de l'élaboration et de l'évaluation trimestrielle des plans d'action des Directions par les deux Inspections Générales.								
Perspectives 2021	Renforcer et pérenniser les missions allouées aux nouvelles inspections en augmentant leurs enveloppes budgétaires ; Renforcer la préparation des textes législatifs et règlementaires.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de la mise en œuvre du PPA 2020 du Ministère des Postes et Télécommunications permet de faire non seulement un rapprochement entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

Dans le domaine postal :

Dans le cadre de la régulation du domaine postal, les activités suivantes ont été engagées :

- l'assainissement du marché postal à travers l'opération spéciale de répression des opérateurs privés postaux clandestins qui a permis l'actualisation des données statistiques des opérateurs ;
- le renforcement des capacités des personnels de la régulation postale ;
- la sensibilisation des acteurs sur leurs responsabilités vis-à-vis des textes législatifs et réglementaires du secteur postal et le mécanisme de recouvrement ;
- le déroulement du plan de campagne du compatriote YOUNOUSS Djibrine, actuel Secrétaire Général de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP) au poste de Vice-Directeur Général de l'Union Postale Universelle (UPU) ;
- la mise en place de la base de données de suivi des activités de la régulation ;
- l'étude du marché postal en vue de déterminer la demande réelle de la société camerounaise en activités postales et ses segments, l'offre réelle et ses potentialités, les données statistiques fiables du secteur avec les projections à l'horizon 2035 ;
- l'élaboration des outils techniques du régulateur ;
- l'élaboration de 11 projets d'applications de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité Postale au Cameroun. Ces textes ont fait l'objet d'une transmission dans les Services du Premier Ministre, pour suite de la procédure.

Dans le développement des infrastructures postales et la réhabilitation des bureaux de poste, les activités ci-après ont été menées :

- la poursuite de la construction de l'hôtel de poste de MBORO et sa maîtrise d'œuvre ;
- le suivi de l'exécution de la mise en place d'une plateforme d'interconnexion en vue de la fourniture des services financiers numériques communs.

Dans le domaine des télécommunications :

- la réhabilitation des infrastructures des télécommunications et TIC dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord
- le développement de l'Intranet Gouvernemental ;
- l'étude en vue du raccordement par fibre optique du tronçon AMBAM-ABANMINKO dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de communication électroniques avec le GABON ;
- la mise en œuvre d'une plateforme numérique collaborative pour les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun
- la conduite des études détaillées du projet pilote du E-Government ;
- la mise en service du Réseau National des Télécommunications d'Urgence (RNTU) ;
- la réforme du secteur TIC par la conduite des études préalables au développement des

réseaux de communications électroniques, et l'élaboration d'un projet de convention de concession pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.

- la finalisation de la mise en place des infrastructures et équipement TIC pour la CHAN/CAN ;
- l'interconnexion en fibre optique des pays limitrophes.

Dans le cadre du soutien des deux (02) programmes :

- les réhabilitations des bâtiments administratifs du MIPOSTEL ;
- le financement des bourses et stages ;
- l'achat de mobiliers de bureau ;
- l'achat du matériel informatique.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le rapprochement des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINPOSTEL permet de déterminer d'une part, le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes annoncés plus haut et d'autre part, de relever les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. Ce bilan permettra d'examiner la cohérence des actions des programmes du MINPOSTEL avec les orientations contenues dans le DSCE et de proposer des mesures correctives le cas échéant. Ainsi, l'appréciation du niveau de réalisation des programmes se présente de la manière suivante :

§ Niveau de réalisation des programmes

Programme 586 : Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale

L'objectif de ce programme était d'accroître les investissements par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques pour assurer la couverture nationale postale.

Pour le compte de l'exercice 2020, les valeurs des indicateurs ont été respectivement de 1642 de points de contacts postaux fonctionnels et de 1365 points de contacts postaux ayant une connexion haut débit. Ces indicateurs ont évolué respectivement de l'ordre de 100% et de 100%.

Programme 587 : Développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC

L'objectif de ce programme était d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services des communications électroniques.

Pour le compte de l'exercice 2020, la valeur de l'indice a été de 2,68. Cet indicateur a évolué de 83,3%.

Programme 588 : Soutien à la politique du sous-secteur postes et télécommunications

L'objectif de ce programme était d'améliorer le cadre de travail de l'administration et les performances du service public.

Pour le compte de l'exercice 2020, la valeur de l'indicateur a été de 97,50 %. L'évaluation de cet indicateur est sur une périodicité d'un an et est, à chaque début d'année, réinitialisé à zéro.

La mise en œuvre de ces différents programmes telle que dévoilée plus haut ne s'est pas faite sans difficultés.

§ Difficultés de mise en œuvre

Au cours de l'exercice 2020, le MINPOSTEL a rencontré des difficultés dans l'atteinte des indicateurs des programmes, il s'agit notamment :

- du collectif budgétaire de 2020 lié à la soudaine apparition de la pandémie Covid-19 ;
- de la réduction du train de vie de l'Etat conséquence de la contrainte budgétaire ;
- des insuffisances des textes régissant la régulation postale (absence de certains textes d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale au Cameroun) ;
- des lenteurs dans l'exécution des projets ;
- de la mutation permanente de l'environnement technologique.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre de la planification du Budget de l'exercice 2019 nous a permis de :

- utiliser rationnellement et judicieusement les ressources de l'Etat ;
- procéder à la révision de certains textes régissant les secteurs de compétence du MINPOSTEL ;
- reformuler et réorganiser les indicateurs, des activités.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Pour les exercices à venir, il est impératif de :

- poursuivre la densification du réseau postal, par l'aménagement de certains bureau de poste et la deuxième phase de construction de l'hôtel de poste de Mboro ;
- poursuivre la connexion haut-débit par fibre optique des Administrations publiques
- mettre en œuvre le projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence du backbone à fibre optique Phase IV ;
- mettre en place des infrastructures pour la couverture en service de télécommunications et TIC des Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) ;
- réhabiliter les infrastructures des télécommunications dans les zones du Nord-Ouest, Sud-ouest et Extrême Nord ;
- poursuivre le programme de déploiement des boucles optiques urbaines ;
- poursuivre l'extension du Backbone National en fibre optique ;

- promouvoir et sensibiliser en matière de cyber-sécurité des communications électroniques ;
- sécuriser les infrastructures critiques de l'Etat ;
- poursuivre la couverture des zones frontalières et enclavées ;
- poursuivre la mise en œuvre du Plan Stratégique de développement de l'économie numérique sur les axes suivants :
 - développer les infrastructures large bande ;
 - accroître la production et l'offre des contenus numériques ;
 - assurer la transformation numérique de l'administration et des entreprises ;
 - promouvoir la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC de société ;
 - renforcer la confiance numérique ;
 - développer une industrie locale du numérique et encourager la recherche et l'innovation ;
 - assurer le développement du capital humain et le leadership dans le numérique ;
 - assurer l'amélioration de la gouvernance et appui institutionnel.